

Esprit de l'*Encyclopédie scientifique et technique du tourisme et des loisirs*

L'objectif de l'*Encyclopédie scientifique et technique du tourisme et des loisirs* est de réaliser une synthèse scientifique des connaissances et des questionnements sur le tourisme, les loisirs, et les systèmes de mobilité dans lesquels ils se situent. Les enjeux sont de clarifier les approches du champ par les spécialistes des différentes sciences, de favoriser les débats et de tendre vers un corps de concepts et de notions partagés.

Les publics cibles sont les scientifiques (afin de favoriser l'interconnaissance entre les disciplines et créer un corpus scientifique de notion/concepts pluridisciplinaires), les professionnel(le)s (dans une perspective de diffusion des travaux scientifiques) et les étudiant(e)s (outil pédagogique de transmission de la connaissance en tourisme et des modalités de sa production selon les disciplines).

L'édition est assurée en ligne, accessible gratuitement sur le site Internet du GIS Études touristiques, et peut prendre plusieurs formats (textes plus courts de type article conceptuel, textes plus longs version plus encyclopédique faisant le point sur un thème central dans le champ). Les thématiques abordées sont : termes, concepts, paradigmes, théories, typologies, lieux, régions, auteurs, acteurs, personnalités, objets...

Organisation éditoriale

Un Comité éditorial assure l'animation du projet soit :

- le repérage des mots mobilisés,
- les relations avec les auteurs et autrices,
- la mise en ligne,
- l'arbitrage des approches différenciées.

Le comité éditorial sollicite :

- dans un premier temps, les membres du GIS Études touristiques, sur des sujets en rapport avec leurs travaux et leurs spécialités.

- des auteur(e)s non membres du GIS sur des points particuliers lorsque les compétences sont absentes ou indisponibles au sein du GIS Études touristiques.

Les enseignant(e)s-chercheurs(es) du GIS Études touristiques peuvent également proposer des articles au comité éditorial.

Un Comité scientifique :

- sera constitué de chercheur(e)s francophones faisant autorité.
- se réunira au moins une fois par an afin d'évaluer l'avancée et la qualité de la production.

Organisation des textes

L'encyclopédie publie des articles de 2000 à 20 000 caractères (espaces compris). Chaque article comporte un titre (nom de l'article), un développement textuel, si possible des illustrations et des citations à extraire du texte (avec leur positionnement préférentiel), le nom du, de la ou des auteurs et autrices, une bibliographie. Les articles sont signés.

L'objectif est d'avoir des textes présentant des éléments caractéristiques, par leur originalité ou par leur représentativité.

Des textes de discussions ou de débats sont possibles, écrits à plusieurs mains, pour confronter les points de vue depuis différentes disciplines (sur les termes adoptés recouvrant une même réalité, sur les théories, etc.). Les points de discussion apparaîtront dans une deuxième partie pour en marquer les différences, et seront signés par leurs auteurs et autrices.

Dans le cas d'un article de 2000 caractères (article bref), l'ensemble peut ne pas comporter d'illustration, même si cela est préférable.

Dans le cas d'un article de 5000 caractères (article court), l'ensemble doit comporter au moins 1 illustration et si possible au moins 1 citation courte à extraire du texte.

Dans le cas d'un article de plus de 5 000 caractères (article long), l'ensemble doit comporter quelques illustrations (au moins 5 si plus de 10 000 caractères) et des citations courtes à extraite du texte.

Texte

Les fichiers doivent être fournis au format **.doc ou .docx** avec une mise en pages rudimentaire.

Deux formes de rédaction sont attendues impérativement :

- un « **chapô** » de 1000 caractères (espaces compris) au maximum : une prise de vue générale sur l'article.
- le **texte** lui-même.

Les paragraphes doivent être courts, afin de limiter l'effet « bloc » (des scissions seront sinon effectuées dans le paragraphe jugé trop long lors de la mise en page).

1. Les notes de bas de page

Les notes de bas de page ne sont pas admises. Toutes les références bibliographiques doivent être incluses dans la bibliographie (cf. selon les règles citées ci-dessous). Pour tout autre référence ou précision, merci de les intégrer dans le corps du texte.

2. Les citations

Les citations à extraire doivent être clairement repérables.

Les citations se font en caractères romains (droits) et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (comme ici) ; les guillemets anglais étant réservés aux citations de second niveau (« exemple "concret" de leur emploi »). Toute coupure au sein d'une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

3. Titres et sous-titres

Les articles doivent comporter un niveau d'intertitres pour les articles courts et longs (articles de plus de 2000 caractères). Ne pas faire de renvois à des intertitres dans le texte (ex. : cf. I.1) dans la mesure où il n'existera pas de numérotation de partie et sous-partie. Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre. Ne pas les saisir en majuscules.

L'appareil critique est présenté à l'anglo-saxonne : (Nom, date). Il est possible d'indiquer les pages cités : (Nom, date : p. XX). Dans le cas d'une référence avec trois auteur·e·s ou plus, la forme choisie est : (Nom du ou de la premier·ère auteur·e et *al.*, date). Dans le cas de plusieurs références cités, chaque référence est séparé d'un point-virgule : (Nom, date ; Nom, date : p. 27-36).

4. La bibliographie

La bibliographie/médiagraphie se présente ainsi :

- **Dans le cas d'un ouvrage** : Nom Prénom (en entier) (dir./coord./ed. si pertinent), année, *titre*. lieu d'édition, maison d'édition, coll. « XX », nombre de pages. Par exemple : Culot Maurice et Mignot Claude (dir.), 1992, *Trouville-Deauville, société et architectures balnéaires 1910-1940*. Paris, Norma, 191 p.
- **Dans le cas d'un chapitre d'ouvrage** : Nom Prénom (en entier), année, « titre du chapitre », dans Nom Prénom (dir./coord./ed.), *titre du livre*. lieu d'édition, maison d'édition, coll. « XX », nombre de pages. Par exemple : Lapointe Dominic, 2021, « Tourism Territory/Territoire(s) Touristique(s) : When Mobility Challenges the Concept », dans Stock Mathis (ed.), *Progress in French Tourism Geographies*.

Inhabiting Tourism Worlds. Cham, Springer, coll. « Geographies of Tourism and Global Change », p. 105-116.

- **Dans le cas d'un article dans une revue** : Nom Prénom (en entier), année, titre, *nom de la revue*. numéro/volume, date (sans l'année, si elle existe), pagination (si elle existe), DOI (s'il existe). Par exemple : Hébert Didier, 2005, « Deauville : création et développement urbain », *In Situ*. n°6, <https://doi.org/10.4000/insitu.8569>.
- **Dans le cas d'un article en ligne (hors revue scientifique)** : Nom Prénom ou Structure (si l'auteur·e est connu·e, sinon « Anonyme »), année (si elle est connue), « titre de l'article », dans *Nom du site*. date (sans l'année), lien Internet, [date de consultation]. Par exemple : Georges Pierre, 2021, « Voyages d'affaires : un début de reprise réelle des déplacements professionnels... domestiques ! », dans *TourMag*. 7 juin, <https://www.tourmag.com/Voyage-d-affaires-un-debut-de-reprise-reelle-des-deplacements-professionnels-domestiques-a109070.html> [9 juin 2021].
- **Dans le cadre d'une vidéo en ligne** : Nom Prénom ou Structure (si l'auteur·e est connu·e, sinon « Anonyme »), année, *titre*. format (DVD ou vidéo), date (sans l'année, si elle existe), distributeur·trice dans le cas d'un DVD ou nom de la chaîne vidéo, durée totale en minutes dans le cas d'un DVD, lien Internet (en hypertexte). Par exemple : Actualités françaises, 1950, *À Saint-Malo, une cité renait*. vidéo, 28 septembre, INA, <https://www.ina.fr/video/AFE85003738/a-saint-malo-une-cite-renait-video.html>.

La validité des liens Internet doit être vérifiée. Attention à la pérennité des liens vers des articles d'actualité, des sites ou des blogs dont la longévité n'est pas garantie. Utiliser le cas échéant le site <https://archive.org/index.php>.

Sigles, abréviations, règles typographiques. Ne pas mettre de points entre les lettres. Ex. : SNCF (non pas S.N.C.F.). Saisir impérativement les insécables (ctrl-maj-espace sur PC, alt-espace sur Mac) car, dépendant des paramètres de l'appareil de l'internaute, l'affichage de la version numérique sera aléatoire (adaptation de la disposition des éléments à la largeur de l'écran).

Les lettres en capitale s'accroissent : Á, À, Â, Í, Î, Ú, Û, Û, É, È, Ê, Ó, Ò, Ô, etc. Tout caractère spécial doit être saisi avec une police unicode.

Iconographie

Les illustrations doivent être **libres de droits de reproduction ou autorisées à être reproduites gratuitement** pour l'article. Dans ce cas, **l'auteur doit se charger de demander les autorisations écrites et prévoir l'envoi de ce document** pour être conservé dans le cadre des licences accordées, sauf cas spécifiques (comme la BnF, par exemple). Elles ne doivent pas comporter de titre dans le visuel, sauf si ce titre se substitue à une légende qui n'aura pas lieu d'être (il ferait sinon double emploi).

Il s'agit **d'indiquer dans le texte l'emplacement des illustrations** en citant, au-dessus des légendes (qui doivent être présentes dans le texte), le nom des fichiers à insérer.

Idéalement, les fichiers des illustrations doivent être fournis en **.jpg ou .png**, à défaut en .pdf, si possible avec la résolution de 72 dpi (mais nous nous chargerons de la conversion de la résolution si nécessaire). Les cartes et graphiques doivent être fournies en .pdf.

Le site web du GIS Etudes touristiques dispose également d'une version en langue anglaise. Pour alimenter la rubrique en anglais, les entrées de l'Encyclopédie publiées en français pourront faire l'objet d'une traduction vers l'anglais. Ainsi, les auteurs et autrices sont libres de nous fournir leurs fichiers en français ET en anglais au format .doc ou .docx. Notez que si votre notice contient des schémas d'illustration (graphiques, tableaux, carte mentale...) en français, ceux-ci sont dupliqués sans traduction. Si vous souhaitez qu'ils apparaissent en anglais, vous devrez fournir lesdits schémas en anglais au format .jpg ou .png, à défaut en .pdf.

Les textes qui ne respecteront pas ces normes seront retournés à l'auteur ou à l'autrice référent(e) pour modifications.